La Ligue des cadets de l'Air du Canada
Sélection et inscription des bénévoles
LETTRE D'INFORMATION À L'INTENTION DES CANDIDATS

Cher bénévole,

Merci de l'intérêt que vous portez à la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCA) et de votre engagement continu à titre de bénévole. Plus de 5 000 adultes sélectionnés et inscrits partout au pays donnent généreusement de leur temps et de leurs compétences afin de soutenir les activités des cadets de l'Air.

La LCA et son partenaire, le ministère de la Défense nationale (MDN), travaillent ensemble depuis plus de quatre-vingt-cinq ans afin de maintenir l'un des plus importants organismes jeunesse au Canada. Le Programme des cadets de l'Air est un programme complet, géré de manière structurée, disciplinée et sécuritaire. Il est donc essentiel que tous les bénévoles soient soigneusement sélectionnés et qu'ils servent de modèles positifs pour les cadets de l'Air.

Bien connaître nos bénévoles – leurs compétences, leurs talents et les contributions qu'ils souhaitent apporter – est essentiel pour les comités répondants d'escadron, les officiers et le personnel.

Les bénévoles de la LCA travaillent souvent auprès de jeunes âgés de 12 à 18 ans. Les parents et les tuteurs font confiance à la LCA et au MDN pour assurer, en tout temps, la sécurité et le bien-être de leurs enfants. Cette responsabilité est reflétée dans le processus de sélection et d'inscription des bénévoles.

Processus de sélection et d'inscription

Tous les candidats, qu'il s'agisse d'une nouvelle demande ou d'un renouvellement, doivent :
- Remplir le **formulaire de demande ;**
- Se soumettre à une **vérification des antécédents judiciaires ;**
- Fournir une **photo récente en format JPG** (par courriel).

Un entretien sera planifié après réception de tous les documents requis. Pour les postes comportant des responsabilités financières, une vérification de crédit peut également être exigée.

Renouvellement

L’inscription est valide pendant **cinq ans**, tant que vous demeuriez actif et en règle auprès de la LCA.

Pour renouveler votre inscription, vous devez :
• Remplir le **formulaire de renouvellement ;**
• Vous soumettre à une **vérification des antécédents judiciaires ;**
• Fournir une **photo récente en format JPG** (par courriel)

En renouvelant votre inscription, vous vous engagez à informer rapidement la LCA de tout changement à votre situation personnelle pouvant nécessiter une réévaluation de votre admissibilité.

Déclaration de confidentialité

La LCA protège la confidentialité de vos renseignements personnels. Ces renseignements sont recueillis uniquement aux fins de la sélection des bénévoles, avec votre consentement et conformément aux lois applicables.

La LCA s'engage à :

- Recueillir les renseignements personnels uniquement aux fins de la sélection des bénévoles.
- Obtenir votre consentement avant d'utiliser vos renseignements aux fins indiquées.
- Limiter la collecte aux renseignements nécessaires au processus de sélection et les recueillir de façon équitable et conformément à la loi.
- Mettre en place des mesures de protection administratives et techniques afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos renseignements.
- Conserver les renseignements des bénévoles dans une base de données sécurisée et à accès restreint pendant toute la durée d'existence de l'organisation.
- Veiller à ce que les renseignements demeurent aussi exacts, complets et à jour que nécessaire.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Politique de confidentialité de la LCA, disponible à l'adresse suivante :
https://aircadetleague.com/fr/politique-de-confidentialite/

Vérification des antécédents judiciaires

Dans le cadre du processus de sélection initiale et de renouvellement, une vérification des antécédents judiciaires est obligatoire.

Certaines provinces et certains territoires ont conclu des ententes permanentes avec les services de police locaux, provinciaux ou la GRC, ce qui peut permettre d'obtenir cette vérification sans frais. Veuillez communiquer avec le comité provincial ou territorial de la LCA pour obtenir les renseignements propres à votre région.

La LCA a établi un partenariat avec **Sterling Backcheck**, une entreprise de vérification des antécédents reconnue à l'échelle internationale, afin d'offrir à tous les candidats le service de **vérification approfondie des renseignements policiers (E-PIC)**.

Vous pouvez effectuer la vérification E-PIC facilement, à partir de votre domicile ou de votre lieu de travail, en visitant le site Web suivant : https://pages.sterlingbackcheck.ca/landing-pages/a/aircadetleague/

À partir des menus déroulants, sélectionnez votre province, votre escadron local, puis cliquez sur « Démarrer ma vérification ! ». Une fois la vérification terminée et le paiement effectué, le rapport E-PIC sera transmis par courriel, dans un délai de 24 heures, au coordonnateur provincial ou territorial de la sélection des bénévoles de la LCA aux fins de traitement.

Si vous avez déjà obtenu une vérification E-PIC par l'entremise de Sterling Backcheck pour une autre organisation au cours des six derniers mois, vous pouvez demander que celle-ci soit transmise directement à votre comité répondant d'escardon (CRE), sans frais supplémentaires.

Instructions de soumission

Pour les nouveaux candidats – Remplissez le formulaire de demande, enregistrez-le et imprimez-en une copie pour vos dossiers. Transmettez ensuite les pages requises à votre comité répondant d'escadron (CRE) local ou à votre comité provincial ou territorial de la LCA.

Pour les membres d'un comité répondant qui renouvellent leur inscription – Remplissez le formulaire de renouvellement, enregistrez-le et imprimez-en une copie. Remettez ensuite le formulaire au président de votre comité répondant pour examen et soumission.

Pour les membres d'un comité provincial ou territorial– Remplissez le formulaire de renouvellement et transmettez-le directement à votre comité provincial ou territorial de la LCA au moyen d'une méthode de transmission sécurisée.

Remerciements

Nous vous remercions sincèrement de votre engagement bénévole et de votre soutien continu au Programme des cadets de l'Air du Canada. Votre participation et votre adhésion à nos normes de sélection contribuent à assurer la sécurité et l'intégrité du programme, tout en favorisant son excellence au bénéfice de tous les cadets.

La Ligue des cadets de l'Air du Canada

TOUTES LES PAGES PRÉCÉDENTES DOIVENT ÊTRE CONSERVÉES PAR LE CANDIDAT.

VEUILLEZ REMPLIR LES PAGES APPLICABLES CI-APRÈS ET LES RETOURNER À VOTRE COMITÉ RÉPONDANT D'ESCADRON (CRE) OU À VOTRE COMITÉ PROVINCIAL OU TERRITORIAL DE LA LCA. VEUILLEZ JOINDRE À VOTRE ENVOI UNE VÉRIFICATION VALIDE DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES AINSI QUE D'UNE PHOTO RÉCENTE DE VOUS (PORTRAIT), DÈS QUE POSSIBLE.

Entente de confidentialité de la Ligue des cadets de l'Air du Canada

La présente **Entente de confidentialité** (« l'Entente ») énonce les obligations des bénévoles de la **Ligue des cadets de l'Air du Canada** (« LCA ») relativement à la protection et à la confidentialité des renseignements sensibles auxquels ils peuvent avoir accès dans le cadre de leurs fonctions.

1. Portée des renseignements confidentiels

Dans le cadre de leur engagement auprès de la LCA, les bénévoles peuvent avoir accès à des renseignements sensibles, notamment, mais sans s'y limiter :

> **Renseignements personnels :** Renseignements concernant une personne identifiable, consignés sous quelque forme que ce soit, notamment les adresses, numéros de téléphone, dates de naissance, antécédents financiers ou médicaux, numéros d'assurance sociale ainsi que les opinions ou points de vue personnels.
>
> **Renseignements confidentiels :** Renseignements exclusifs appartenant à la LCA, notamment les listes de membres, les plans d'affaires, les documents financiers ou juridiques, ainsi que tout autre document ou donnée interne.

2. Obligations de confidentialité

Les bénévoles ne doivent divulguer, communiquer, transmettre ou utiliser aucun renseignement sensible sans l'autorisation expresse du directeur général de la LCA. Ces obligations demeurent en vigueur pendant toute la durée du bénévolat et continuent de s'appliquer après la fin de celle-ci.
Si, à tout moment, un bénévole est tenu de divulguer des renseignements personnels ou confidentiels, en vertu d'une loi, d'une ordonnance d'un tribunal ou à la suite d'une exigence, d'une demande ou d'une procédure émanant d'une autorité juridique, réglementaire ou gouvernementale, il doit :
a) aviser immédiatement le directeur général de la LCA de cette exigence, demande ou procédure afin de permettre à la LCA de demander une ordonnance de protection appropriée ou tout autre recours;
b) collaborer avec la LCA afin d'obtenir cette ordonnance de protection ou tout autre recours approprié.

3. Retour des renseignements sensibles

À la fin de son engagement bénévole auprès de la LCA, ou à tout autre moment à la demande de celle-ci, le bénévole doit :
a) retourner sans délai à la LCA tous les renseignements sensibles en sa possession ;
b) supprimer définitivement et détruire irrévocablement tous les renseignements sensibles conservés sur tout support électronique, y compris les réseaux informatiques personnels, les comptes de courriel personnels ou les comptes personnels sur des sites Web ;
c) si la LCA en fait la demande, fournir une attestation confirmant, à la satisfaction raisonnable de la LCA, qu'il s'est pleinement conformé aux obligations prévues au présent article.

4. Signalement d'une atteinte à la confidentialité

Une « atteinte à la confidentialité » s'entend de tout incident où des renseignements sensibles ont été ou pourraient avoir été recueillis, conservés, utilisés, communiqués ou éliminés de manière inappropriée, en contravention des politiques de la LCA ou des exigences légales. Les bénévoles sont tenus d'informer immédiatement le directeur général de la LCA de toute atteinte à la sécurité réelle ou présumée, y compris les incidents impliquant des fournisseurs de services.

5. Recours

Le bénévole reconnaît et accepte que des dommages-intérêts pécuniaires puissent ne pas constituer un recours suffisant en cas de violation de la présente Entente. En plus de tout autre recours prévu par la loi, la LCA pourra demander une injonction ou tout autre redressement en équité afin de remédier à une telle violation.

6. Loi applicable

La présente Entente est régie et interprétée conformément aux lois de la province ou du territoire de résidence du bénévole ainsi qu'aux lois fédérales du Canada applicables dans cette province ou ce territoire.

7. Reconnaissance

En signant ci-dessous, je reconnais qu'à titre de bénévole de la LCA, j'ai accès à des renseignements sensibles qui doivent demeurer protégés. Je comprends les obligations énoncées dans la présente Entente, j'accepte de m'y conformer et de signaler toute atteinte à la confidentialité, conformément aux exigences établies. Je reconnais également que ces obligations demeureront en vigueur après la fin de mon engagement bénévole.

Renseignements sur le bénévole

Nom en lettres moulées : _____ Signature : _____

Date : _____

La présente Entente est contraignante et exécutoire conformément aux lois applicables en matière de protection de la vie privée ainsi qu'aux politiques de la LCA en vigueur, lesquelles peuvent être modifiées de temps à autre.

La Ligue des cadets de l'Air du Canada
Formulaire de renouvellement du filtrage et de l'inscription

RENSEIGNEMENTS DU CANDIDAT

Date	Nº d'escadron	Province
Nom de famille	Prénom	Autres prénoms
Surnoms		
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse indiquée ci-dessus)		
Téléphone à la maison	Téléphone cellulaire	Courriel
Adresse précédente (si vous habitez à votre adresse actuelle depuis moins de deux ans)		Combien de temps?
Ville	Province	Code postal

ATTESTATION DU CANDIDAT

	Oui	Non	Initiales
Avez-vous déjà été déclaré coupable d'une infraction criminelle (au Canada ou ailleurs) qui n'a pas fait l'objet d'une suspension du casier (pardon) ou à l'égard de laquelle la suspension du casier a été révoquée, ou d'une infraction qui pourrait nuire à votre aptitude à travailler comme bénévole ?	☐	☐	

Je reconnais que, si je suis retenu en tant que bénévole, je devrai faire passer la sécurité et le bien-être des cadettes et cadets avant tout. Je m'engage à aviser le président du comité de répondants de l'escadron de tout changement de ma situation, y compris des accusations ou des condamnations au criminel, pendant que je serai bénévole au sein de la Ligue des cadets de l'Air du Canada.

J'affirme que l'information donnée ci-dessus est exacte. J'autorise la Ligue des cadets de l'Air du Canada et ses comités provinciaux/territoriaux à obtenir de l'information à mon sujet de toute personne et de tout service de police.

SIGNATURE DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

	Initiales
Je comprends que la Ligue des cadets de l'Air du Canada se réserve le droit d'accepter ou de refuser mes services après avoir dûment examiné ma demande.	

RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT OU DE SON SUPPLÉANT DÉSIGNÉ

	Recommandé	Non recommandé	
_____ Nom en caractères d'imprimerie	☐	☐	_____ Titre _____ Signature

SECTION QUE DOIT REMPLIR LE COORDINATEUR PROVINCIAL/TERRITORIAL DE LA SÉLECTION

Demande ☐ E-PIC ☐ Recommandation ☐ Photo ☐	La demande est : Approuvée ☐ Non approuvée ☐ _____ Signature du CPSI	Information sur la carte de filtrage Date d'entrée en vigueur _____ Date d'expiration _____ Avis transmis le _____ Inscription _____
Date	Escadron	Numéro d'identification